

Sport et femmes : étude par le CDES

La FDJ (La Française Des Jeux) a souhaité que le CDES produise une étude relative au « sport féminin » qui est traduite ainsi par « la pratique sportive par les femmes » et « incidence sur les médias et annonceurs ». Le spectre a été défini :

- Dresser un état des lieux aussi précis que possible de la pratique sportive des femmes mais également tenter de quantifier son poids économique (dans une définition assez large)
- Démontrer en quoi le « sport féminin » est un secteur porteur pour l'ensemble des acteurs du sport et plus particulièrement les médias et les annonceurs.

L'étude met en lumière un panorama avec des chiffres sur les licenciées, les budgets, la médiatisation, la filière sport, l'économie...

L'étude : [le document](#)

Notre avis

Le fait de considérer les « sportives » et le « sport » sous le vocable « Sport féminin » ou Sport au féminin » produit dans les esprits une vision catégorielle de l'approche. En effet, au-delà des chiffres-clés nécessaires à connaître et en cela le document CDES répond à ce besoin, on rappellera que le « sport » n'est ni féminin ni masculin. En gardant et multipliant cette sémantique, il est évident que cela représente une sous-catégorie du Sport. Parle-t-on de sport masculin ?

Ce sont les compétitions sportives ou les équipes de France qui sont masculines ou féminines. C'est simple et plus efficace pour faire avancer l'équité de traitement médiatique et surtout la vision globale de la place des femmes dans le sport. Toute leur place partout et tout le temps pour aller vers la parité dans la gouvernance et ne plus assigner les femmes à s'occuper seulement des missions « à caractère féminin ».

Quelques articles

RTL : Comment le gouvernement défend [« le sport au féminin » ?](#)

Femmes de l'ESR : [interview](#) de Dominique Crochu

WomenSports : [Le sport n'a pas de sexe](#)